

Politique d'achats éco-responsable

Conscient du poids économique du secteur de la santé notamment dans l'achat de produits, de matériels et de services, notre établissement, dans le cadre de sa politique de développement durable, a décidé de **mettre en œuvre une politique d'achats éco-responsable**.

L'objectif de cette politique est de **faire prendre conscience** aux acheteurs de l'établissement, mais également aux fournisseurs et prestataires des **enjeux économiques, sociaux et environnementaux en matière de relations commerciales**. L'établissement souhaite qu'à terme lors de chaque achat une **réflexion sur le coût global et le cycle de vie du produit*** soit entreprise afin de répondre aux besoins en approvisionnement de la structure dans le respect des enjeux précédemment évoqués. Pour tout achat de nouveau matériel, nous **nous engageons à interroger tous les utilisateurs** afin de prendre leur avis en considération.

Pour acheter la meilleure qualité au meilleur prix, nos critères prioritaires sont :

CRITERES SOCIAUX ET SOCIETAUX

- **Le bien être et la santé au travail :**
 - Obtenir l'étiquetage complet du produit (éco-label, fds, FDES,...)
 - Pour l'achat de certains appareils nous vérifions les impacts sanitaires suivants : nuisances sonores, champs électro magnétiques, émissions de COV (Composés Organiques Volatils).

- **Vigilance concernant les recommandations fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) :**
 - Travail des enfants,
 - Conditions de travail,
 - Lutte contre les discriminations,
 - Autres actions à plus-value sociale telles que le handicap ou l'insertion professionnelle.
 -

** Cycle de vie du produit : prend en compte toutes les activités qui entrent en jeu dans la fabrication, l'utilisation, le transport et l'élimination de ce produit.*

Politique d'achats éco-responsable

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

- **La réduction des consommations énergétiques et eau :**
 - privilégier les produits les moins énergivores et les moins consommateurs d'eau.
- **Favoriser les produits éco-labellisés**
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre :**
 - rationaliser les livraisons
 - privilégier les fournisseurs locaux
 - demander le taux d'émissions de GES du aux transports des marchandises et/ou services
- **Réduire les déchets en amont :**
 - réduire les quantités d'emballage,
 - grouper les commandes,
 - reprise des emballages par les fournisseurs lorsque c'est possible.
 - Reprises des consommables usagés

CRITERE ECONOMIQUE

- **Réflexion sur le coût global**
Analyse du cycle du produit

Nous nous engageons ainsi à :

- Former les acteurs de l'établissement à l'achat éco-responsable
- Sensibiliser nos fournisseurs et nos prestataires par la signature d'une charte de partenariat, évaluée chaque année
- Mettre en œuvre les outils d'évaluation des achats, de produits ou de services